



**LES CASTORS BIOS**  
**CONTRAT D'ENGAGEMENT Groupe Corto**  
Du 21 septembre 2019 au 27 mai 2020  
Site des Castors : <http://lescastorsbios.free.fr>  
Site de corto Paris :  
<https://www.corto-paris.org>



Corto est une coopérative d'achats solidaires de produits italiens, organisée en association en France, en liaison avec plusieurs coopératives italiennes (Le galline felici, Iris bio, Lesca simone, ...). Les produits commandés sont des fruits (agrumes, avocats, grenades, bananes, etc.), des féculents, des légumineuses, légumes secs, sauces...

Les commandes au niveau de toute l'Ile de France sont passées via le site [app.cagette.net](http://app.cagette.net) puis réparties entre plusieurs lieux de distribution et enfin entre groupes. Ces opérations de répartition reposent sur le bénévolat.

La participation au groupe inclut donc les tâches suivantes, à répartir entre membres :

- planification de chaque distribution, validation des commandes, réception et versement des paiements et cotisations à Corto Paris (rôle du référent de groupe) à *chaque distribution*
- participation d'au moins un membre à la répartition entre lieux de distribution, un mardi en matinée, au moins une fois par saison (« grand dispatch » à Coignères ou autre lieu)
- participation de chaque membre ou d'un.e proche au moins une fois à la répartition entre groupes sur le lieu de distribution (« dispatch » du mercredi matin)
- chargement et convoyage des produits commandés par le groupe par camionnette ou automobiles, éventuellement prêt de véhicule selon possibilités : à défaut, un véhicule sera loué et le coût de la location et les éventuels frais de parking partagés entre participant.es au prorata du coût de chaque commande (un break est nécessaire pour une commande d'environ 700 kg)
- déchargements des produits au local des Castors bios, de préférence en début d'après-midi, à défaut le mercredi en fin d'après-midi
- pesée et répartition des produits

|   |  |
|---|--|
| <b>Les 7 livraisons</b><br><b>Saison 2019-2020</b>              | <b>L4 - 22 janvier</b><br>Agrumes - Épicerie         |
| <b>L1 - 9 octobre</b><br>Pâtes - Vinaigres                      | <b>L5 - 11 mars</b><br>Agrumes - Épicerie            |
| <b>L2 - 13 novembre</b><br>Légumineuses - Riz<br>Agrumes - Miel | <b>L6 - 22 avril</b><br>Pâtes - Agrumes<br>Vinaigres |
| <b>L3 - 18 décembre</b><br>Agrumes - Épicerie<br>Parmesan       | <b>L7 - 27 mai</b><br>Légumineuses - Riz<br>Parmesan |

Je soussigné.e .....

- certifie souscrire à la charte de l'association Corto pour l'année 2019-2020  
<https://www.corto-paris.org/accueil/charte>
- m'engage à participer aux tâches selon les termes indiqués ci-dessus

Fait à ..... en 2 exemplaires, le ...../...../20...

Signature :

Cotisation réglée le ...../...../20...